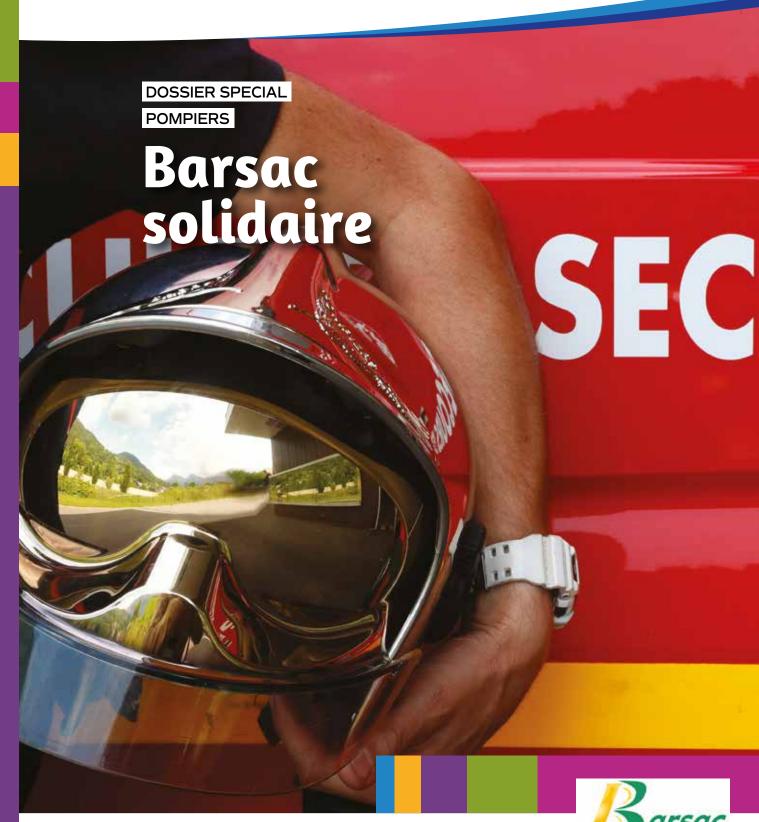
La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Novembre/Décembre 2022





Dominique Cavaillols, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Tout comme vous, nous subissons les problèmes d'une crise, dont nous ne sommes pas responsables mais qui va nous impacter fortement. Il nous faut être pragmatique parce que nous n'avons jamais été confrontés à de telles augmentations et nos marges de manœuvre ne sont pas nombreuses. Il va nous falloir tout simplement faire des choix dans nos investissements, peut-être les remettre à plus tard, parce que si nous voulons mener le bateau à bon port, comme nous l'avons toujours fait, il nous faut réduire la voilure pour traverser cette tempête.

Vous n'êtes pas sans s'en savoir que nous allons vivre des augmentations de l'électricité et du gaz qui vont être sans commune mesure depuis le choc pétrolier des années 70. Pour vous permettre de mieux comprendre de quoi il s'agit je vais développer. En 2022 le coût annuel du gaz et de l'électricité est de l'ordre de 70000€ pour la commune. Pour 2023 notre facture sera de l'ordre de 210000€. Oui vous avez bien lu, ça va être multiplié par 3. Nous avions fait le choix, avec mon prédécesseur, Philippe Meynard, en 2005, de réduire la durée de l'éclairage public la nuit en l'éteignant de 24h à 6h du matin. Ce dernier va désormais être éteint à partir 22h.

Il nous faut aller encore plus loin dans la réduction de nos consommations de toute nature que ce soit même pour les illuminations de Noël qui vont être concentrées sur le bourg proche des commerces. Nous allons sensibiliser les associations qui ont des salles mises à disposition, le personnel communal aux écoles, à l'accueil périscolaire, à la mairie et à la salle Bastard.

Avoir des finances saines permet d'avoir une sécurité financière sur du long terme, voilà ce à quoi nous nous sommes employés pendant ces 18 ans en augmentant les impôts que de 1% grâce à la maitrise de nos dépenses. Nous allons continuer à anticiper le plus possible les imprévus qui sont de plus en plus nombreux malheureusement. Sachez-le, vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour que le bateau arrive bien à quai au port de Barsac.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de Noël et du 1er de l'An.

Dominique CavaillolsMaire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal 27/06 29/08 26/09

ao conseit monicipat	27/06	29/08	26/09
Dominique CAVAILLOLS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Michel GARAT	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Catherine MARCHAL	Р	\checkmark	\checkmark
Philippe BLOCK	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Charlotte VALLOIR	Р	\checkmark	\checkmark
Xavier MUSSOTTE	Р	Р	\checkmark
André DUBOURDIEU	\checkmark	Р	Р
Mathias LOUIS	Р	\checkmark	\checkmark
Katell EYHARTZ	\checkmark	Р	\checkmark
Damien AUDEMA	Р	Α	\checkmark
Virginie CAILLIEZ	\checkmark	\checkmark	Р
Mohameth TRAORE	Α	Α	Р
Pascale NION	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Cédric PRAT	Р	Р	\checkmark
Sandra CHADOURNE	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Patrick GRASZK	\checkmark	Α	\checkmark
Isabelle ROY	А	Α	А
Benoît TRABUT-CUSSAC	\checkmark	Α	\checkmark

Légende : √ Présent P : Pouvoir A : Absent E : Excusé

LE CARNET

Naissances

Agostino CASSAN ROBERT le 04 septembre 2022 Chez Alexandra CASSAN et Cyril ROBERT

Alba CRUZ le 17 septembre 2022 Chez Marion VIALARD et Paul CRUZ

Isaac RODRIGUES LOPES le 26 septembre 2022 Chez Marie BRETHES et Enzo ROFRIGUES LOPES

Paola HABERSETZER le 06 octobre 2022 Chez Angélique CARTIER et Aurélien HABERSETZER

Mariages

Fabiola MERIOT et Julio MALIALAIN

le 20 août 2022

Adrien LOUIS et Dimitri KHAGHANI

le 24 septembre 2022

Alice LOW et Maxime SEYVE

le 01 octobre 2022

Chloé BOUCHOUX et Yohan CALLAREC

le 29 octobre 2022

Nadia AGZANAY et Samir AITALI

le 29 octobre 2022

LA VIE ENSEMBLE est le journal communal édité par la Mairie de Barsac - 23 place Paul Doumer 33720 Barsac - 05 56 27 43 00 - mairie@barsac.fr - Directeur de la publication : Dominique Cavaillols - Photos : Adobe Stock Photo, SDISS 33, Muriel Miccoli - Graphisme et rédaction : Mairie de Barsac - Impression à Toulenne - Dépôt légal : à la parution - Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé.

La vie municipale



Le plan de sobriété énergétique a été présenté le 6 octobre dernier par le gouvernement. Notre commune s'inscrit dans cette démarche depuis de nombreuses années. Un important programme de rénovation des bâtiments communaux, mis à disposition des associations, avait été engagé il y a plus de 15 ans. Après la réhabilitation du gymnase, de l'ancienne école des filles, du dojo, du club de foot et du foyer multi assos, il s'est terminé en 2020 par l'aile gauche de la Mairie qui accueille l'école de musique et la Banda Los Gaujos. De même, toutes les menuiseries et la toiture des écoles et de l'accueil périscolaire ont été changées en 2015. Chaque programme réalisé a impérativement répondu aux nouvelles normes énergétiques en optimisant l'isolation thermique. De même, depuis 2005, les lumières sont éteintes de minuit à 6h du matin et des économiseurs d'énergie ont été installés sur les lignes d'éclairage fonctionnant toute la nuit (traversée de Barsac). Depuis 2010, les becs d'éclairage sont remplacés progressivement par des éclairages à LED moins énergivores. 30% de l'éclairage public est déjà équipé. Parmi les nouvelles directives gouvernementales énoncées, les bâtiments publics doivent désormais être chauffés à 19°C maximum. Dans ce but, tous les robinets thermostatiques de la Mairie ont été changés dernièrement afin de réguler la température au maximum réglementaire. En plus de cette mesure, la décision a été prise à Barsac que le chauffage ne sera mis en route dans les bâtiments communaux, ainsi qu'à la Mairie, que lorsque les températures extérieures descendront en dessous de 15°C. Exception faite aux écoles pour assurer le confort des enfants. Afin d'anticiper l'augmentation du coût de l'électricité et du gaz qui va tripler dans les mois à venir, tous les moyens seront étudiés pour continuer de diminuer notre consommation énergétique.



Recensement citoyen

Tu as 16 ans ou plus ? Pense au recensement citoyen obligatoire. Tout français, fille ou garçon, âgé de 16 ans, doit se faire recenser à la mairie de son domicile jusqu'au 3ème mois qui suit son anniversaire. Pour se faire recenser, il suffit de venir en Mairie muni du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'un passeport. Une attestation de recensement sera alors délivrée. Le recensement permet de participer à la Journée de Défense et Citoyenneté, d'être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans et de pouvoir passer des concours ou examen d'état (bac, permis de conduire ...).

ERRATUM: Dans le numéro précédent, le prix du repas au restaurant scolaire est de 3,30€ et non pas 3,15€.



Découvrez la nouvelle appli du tri

Téléchargez gratuitement la nouvelle application MONTRI qui facilite la gestion de vos déchets au quotidien. Pour toutes vos demandes : problème de collecte, changement ou demande de bacs, collecte des encombrants en porte-à-porte ... et bien d'autres fonctionnalités.

DOSSIER SPÉCIAL

Cet été a été marqué par deux incendies qui ont ravagé la forêt girondine. Malgré une lutte sans relâche, le feu a malheureusement continué de progresser et a mobilisé beaucoup de monde pendant plusieurs semaines. De nombreuses actions de soutien ont été mises en place pour venir en aide aux personnes engagées sur le terrain.

De notre côté, Monsieur le Maire, Dominique Cavaillols, s'est engagé auprès de Mylène Doreau, Maire de Guillos, à effectuer des livraisons de denrées alimentaires pour restaurer les personnes mobilisées sur place. Des fruits, du pain, de la viande rôtie, de la charcuterie, des bouteilles d'eau... commandés chez nos commerçants et pris en charge par la municipalité ont ainsi été acheminés par Dominique Cavaillols, Maire de Barsac, et Michel Garat, conseiller communautaire, le 19 et le 22 juillet à Guillos. Accueillis par Mylène Doreau et son équipe municipale, ils ont salué leur dévouement sans faille et

leur gestion humaine de toutes ces femmes et ces hommes engagés sur le terrain. La Mairie remercie chaleureusement Dolores et Eric Guicheney pour la mise à disposition de leur véhicule ainsi que la boulangerie Les Blés d'Or de Barsac qui ont offert des viennoiseries fort appréciées par les pompiers. Encore un grand bravo à tous les pompiers, les gendarmes, la DFCI, les agriculteurs et les bénévoles mobilisés ainsi qu'une pensée aux habitants et aux élus de notre territoire qui ont vécu ces moments difficiles.



Plus de 20 000 hectares au total sont partis en fumée sur notre territoire depuis Landiras jusqu'à Belin-Beliet. Ce drame est le plus terrible connu depuis 1949!



Le mot de Christophe Cazade

Adjoint au Chef de Centre de Barsac

"Le Centre d'Incendie et Secours de Barsac a été mobilisé sur les incendies de cet été. Au total 50 heures ont été effectuées avec le véhicule incendie de Barsac avec une équipe de 4 personnes sur les feux de Landiras 1, Landiras 2 et Saumos dans le Médoc, pour des défenses d'habitation. Puis 350 heures ont été cumulées par les agents de Barsac en renfort des équipes de Cadillac/Béguey pour les actions de luttes contre l'incendie sur les feux de Landiras 1 et Landiras 2. Face à l'ampleur de ce feu hors norme, ce fut une situation très difficile à vivre pour tout le monde. L'élan de générosité et d'entraide des élus et de la population nous a permis de tenir le coup pendant les moments les plus éprouvants. Au nom de toute l'équipe des pompiers, merci pour les repas chauds servis et pour votre soutien sans faille qui nous ont remonté le moral."

tion et du financement du Service Département d'Incendie et de Secours (SDIS 33). A l'avenir, il faudra prévoir de s'adapter aux risques d'incendies géants qui seront de plus en plus courants en raison du dérèglement climatique. Ce point anime le débat en soulevant la responsabilité de la prise en charge de ce surcoût. Aujourd'hui, le budget

forêt airondine cet été ont ravivé

l'épineuse question de l'organisa-

ponsabilité de la prise en charge de ce surcoût. Aujourd'hui, le budget 2021 du SDIS 33 s'élève à 174 376 443€ réparti entre le Département et les communes, dont la part s'élève à 76 millions d'euros en Gironde. A ce titre, notre commune participe à hauteur de 39 730€. Par anticipa-

au 06 79 75 44 15

tion, le Département et le SDIS 33 ont signé une convention prévoyant une hausse de2,5%/an sur 3 ans afin de garantir et de sécuriser les moyens fournis avec une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros pour l'achat du matériel et l'entretien. C'est sans compter une ligne budgétaire qui sera inscrite au budget 2022 pour couvrir les heures de mobilisation, la logistique et les fournitures liées aux incendies récents. Le montant n'est pas encore fixé à l'heure actuelle. A titre d'exemple, 600 hectares brûlés à Saint-Jean-D'Illac en 2015 avaient coûté 1,5 millions d'euros. Les derniers incendies ont détruit plus de 30 000 hectares!

Le SDIS 33 est présidé par Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde sous le commandement de la Préfète Fabienne Buccio.



Calendrier des pompiers

La fin de l'année approche et sonne le retour du calendrier des pompiers. Sa distribution par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Barsac commencera début novembre en porte-à-porte contre la traditionnelle étrenne dont chacun est libre de s'acquitter selon ses moyens. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC Novembre / Décembre 2022

La vie ensemble



Pendant 3 jours, immergez-vous au cœur des appellations et des Châteaux Sauternes et Barsac. Les producteurs vous ouvrent leurs portes autour de diverses animations, dégustations et vente de leurs vins. Cette nouvelle édition s'annonce riche en surprises et en émotions. Liste des châteaux participants et infos sur www.sauternes-barsac.com

LES CHÂTEAUX OUVERTS À BARSAC

- **CHÂTEAU DOISY-DAËNE** 05 56 62 96 99
- CHÂTEAU CAILLOU 06 03 75 04 27
- □ CHÂTEAU DE MYRAT 05 56 27 09 06
- **CHÂTEAU PIADA** 06 12 95 63 77
- CHÂTEAU VILLEFRANCHE 06 81 01 18 82
- CHÂTEAU DOISY-VEDRINES 05 56 27 15 13
- CHÂTEAU LA BOUADE 05 56 27 30 53
- **CHÂTEAU JANY** 0.5 56 27 03 26
- **CHÂTEAU LIOT** 05 56 27 15 31
- **CHÂTEAU GUITERONDE** 06 63 12 66 82
- **CHÂTEAU D'ANNA** 06 49 26 35 98
- LES VIGNOBLES OLIVIER FLEURY 05 56 62 00 77
- **CHÂTEAU ROUMIEU** 06 85 13 59 84
- CHÂTEAU GRAVAS 06 83 12 03 27
- CHÂTEAU COUTET 0.5 56 27 15 46
- **CHÂTEAU SIMON** 06 38 68 58 14
- **CHÂTEAU DUDON** 0.5 56 27 29 38
- **CHÂTEAU MONT-JOYE** 06 08 69 35 41

Noël ensemble

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie invite petits et grands à partager des moments festifs pour le plaisir de se retrouver et partager de nouveau l'esprit et la magie de Noël ensemble. Le jeudi 15 décembre à midi à la salle Bastard, les Barsacaises et Barsacais de plus de 65 ans, ainsi que leur conjoint, sont invités au traditionnel repas de Noël offert par la Mairie pour partager un moment convivial autour d'un repas animé. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie jusqu'au 15 novembre. Tandis que les enfants des écoles profiteront d'un bel après-midi festif le vendredi 16 décembre. Accompagnés des enseignants, animateurs et l'association des parents d'élèves, ils se rendront à la Salle Bastard pour assister à un spectacle spécialement conçu pour eux. A l'issue de la représentation, un goûter leur sera servi dans la cour de l'école.

Cérémonie de l'Armistice

Rendez-vous vendredi 11 novembre à 11 h au monument aux morts place Franck Chassaigne commémorer la fin de la guerre 14/18 avec la participation des associations d'Anciens Combattants, de l'Amicale des Pompiers et des enfants des écoles. La cérémonie, animée par la banda Los Gaujos de Barsac, sera suivie d'un apéritif convivial dans les jardins de la Mairie.



Accueil des nouveaux barsacais

Le 30 septembre dernier, la fraîcheur de l'air n'a pas entammé la bonne humeur. C'est dans la salle du Conseil Municipal que le Maire, Dominique Cavaillols, et l'équipe municipale ont souhaité la bienvenue aux nouveaux Barsacais autour d'un apéritif convivial. En 2022, plus de 30 nouvelles familles se sont installées sur la commune. Un kit de bienvenue, contenant des documents utiles à leur installation, a été remis à chaque famille présente.

La vie associative



La saison 2022 s'achève sur un excellent bilan. Malgré une malchance inhabituelle (rappelons les chutes de Florent et de Mickaël en début de saison), elle s'est clôturée avec 17 victoires, 67 places dans les 5 premiers, 2 titres de champion de Gironde, un titre de champion d'Aquitaine et un nouveau titre de champion de France pour Yann TOUTAIN. Tous ces succès ont été acquis de haute lutte par des coureurs éminemment courageux, sympathiques et valeureux. L'activité du VCB a aussi été riche en événements puisque 3 courses ont été organisées : le souvenir Robert LIRE et Georges DANGLADE et le Grand Prix de la Municipalité sur le célèbre circuit de La Pinesse ainsi que le championnat de Gironde à Sainte Croix du Mont. Le grand prix Claude MAGNI, initialement programmé n'a pu être maintenu en raison de la canicule et des incendies (décision Préfectorale). Au classement du challenge de Gironde : Florent PAGGIOLO et Bernard LAGRAVE terminent 2ème dans leurs catégories respectives. Le VC Barsac se classe 5^{ème} toutes catégories confondues. Une année 2022 brillante qui aurait pu finir sur un nouveau podium au championnat de France de NICE sans la malchance de notre coureur Mickaël Dumesnil qui a chuté lors du contre la montre (il avait remporté le titre en 2019). Aucun départ de coureur n'est prévu pour la prochaine saison. L'effectif sera même étoffé par quelques recrues supplémentaires. Un grand merci à nos fidèles bénévoles qui suivent le club depuis de nombreuses années. Sans eux, organiser ces épreuves s'avèrerait impossible. N'oublions pas non plus les sponsors et notamment la Municipalité qui œuvrent sans faille pour la vie du club.

L'AGENDA DE FIN D'ANNÉE

11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

11h - Monument aux morts place Franck Chassaigne

11 AU 13 NOVEMBRE JOURNÉES PORTES OUVERTES SAUTERNES BARSAC

Sauternes, Barsac, Bommes, Fargues et Sauternes

 $\underline{sauternes\text{-}barsac.com}$

12 ET 13 NOVEMBRE LA RAISIN D'OR

Départ du Château Filhot à Sauternes

baroudeursdusautemais.com



12 ET 13 NOVEMBRE RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h –

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h – Salle Bastard – Entrée libre et gratuite avec Art Image

19 NOVEMBRE CONCERT DE LA SAINTE CECILE

21h – Salle Bastard Entrée gratuite avec la Banda Los Gaujos

23 NOVEMBRE LUDOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE

De 14h à 18h – Salle Bastard Entrée libre et gratuite

26 ET 27 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL Sam. de 10h à 19h et dim. de 10h à 18h Salle Bastard. Artisans, créateurs, stands gourmands avec Qu'Es ACO - 06 38 82 21 85



DU 01 AU 04 DÉCEMBREEXPO GHISLAINE GARAT EDWARDS

Ven. et sam. de 15h à 19h et Dim. de 10h à 12h30 et 15h à 19h – Galerie du Petit Paradis à côté de l'Eglise Vernissage le samedi 03 décembre à 18h30. Entrée libre et gratuite

03 DÉCEMBREBOURSE AUX JOUETS

De 10h à 18h – Salle Bastard – 2€ le m/l. Avec l'AIPEEB 06 79 77 45 22 06 86 72 94 12

10 DÉCEMBRE CONCERT

100% CELTIC
19h30 – Salle Bastard
A l'affiche:
Booze Brothers et
Sheep'N'beer
Tarifs et billeterie:
www.montezleson.fr

31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

19h30 – Salle Bastard avec le Comité des Fêtes **06 14 81 31 74**





Salle Bastand de Barsac

VENTE DE GÂTEAUX ET BOISSONS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ON VOUS ATTEND NOMBREUX....

Vous voulez vendre:

- inscription au 06 79 77 45 22 ou 06.86.72.94.12
 ou aipeeb.barsac@gmail.com
- frais d'accès 2 euros/table
- vous gérez votre stand
- installation samedi de 8h à 10h

Vous voulez acheter :

venez faire des affaires, avec de la monnaie...

samedi de 10h à 18h



